L'AUTAN DE CLERMONT

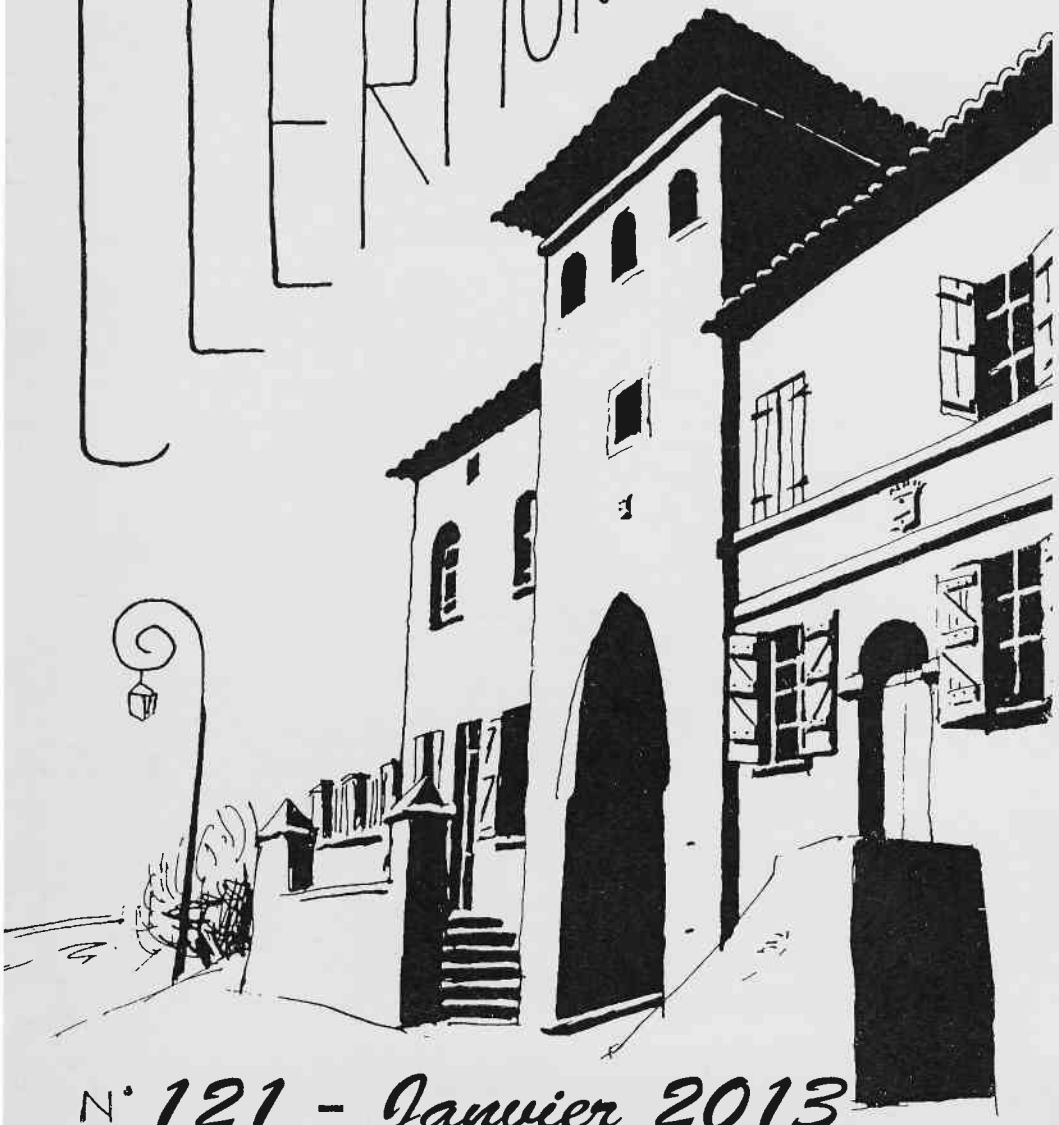

N° 121 - Janvier 2013

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE
CLERMONT LE FORT

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : Mise à disposition du Public

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération municipale le 17 janvier 2013 et a été transmis aux personnes publiques associées dans l'attente de l'enquête publique.
Conformément au dernier alinéa de l'article L. 300-2 I du Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet de PLU, tel qu'arrêté par le Conseil Municipal est tenu à la disposition du public.
Les observations sur ce document ne pourront se faire qu'à l'enquête publique.

Daniel ZANCHETTA, Maire de Clermont le Fort.

Le Fort 31810 CLERMONT LE FORT
Tél. : 05.61.76.29.45 Télécopie : 05.61.76.92.65
E mail : mairie.clermont-le-fort@wanadoo.fr

Sommaire

BILLET DU MAIRE ..... pages 3et 4

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX
* du 5 septembre 2012 ..... page 5
* du 3 octobre 2012 ..... pages 6 à 8
* du 23 novembre 2012 ..... pages 9 à 13

VŒUX ET GALETTES ..... page 14

ELABORATION DU PLU ..... pages 15 à 17

MARMOTS ET MARMOTTES ..... pages 18 à 20

DU COTE DE LA MATERNELLE ..... pages 21 et 22

NOEL DES ENFANTS ..... page 23

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE ..... page 24

SOYONS ENCORE PLUS « écocitoyens » ..... pages 25 et 26

CAMINAREM ..... page 27

TENNIS CLERMONTOIS ..... page 28

LE POINT SUR LES TRAVAUX ..... pages 29 et 30

CONFLUENCES GARONNE-ARIEGE page31

C'EST LE JEU ! ..... page 32

INVENTAIRE A L'EGLISE ..... pages 33 et 34

IN VINO VERITAS ..... page 35

ETAT CIVIL ..... page 5

Le Billet du maire

Et bien voilà, 2012 s'en est allé avec comme chaque année qui passe, son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Bien que nous ayons tendance à ne retenir, comme les media qui parlent surtout des trains qui arrivent en retard, que les désagréments de la vie personnelle et professionnelle, je voudrais vous inviter en ce début d'année à espérer en un avenir meilleur que je vous souhaite bien évidemment à toutes et à tous.

Quoi de neuf en ce début d'année pour notre commune et que devons nous espérer ? La première chose qui nous tient à cœur est de terminer enfin le long processus qui amènera en fin d'année la validation du PLU après un travail élaboré avec les services du SICOVAL, de l'Etat, des personnes dites associées et dans le respect de toute la procédure, malgré quelques avatars regrettables. Ce travail important pour l'avenir de notre commune devrait préfigurer la situation de notre village d'ici 2020-2030, après un développement mesuré et modéré qui permettra de maintenir les services publics existants.

Une autre évolution se fait jour cette fois dans le cadre de l'intercommunalité, avec la création de « Bassins de Vie » organisée par le SICOVAL en partenariat avec quelques communes limitrophes, pour envisager des projets de proximité autour des besoins des unes et des autres.

La prise de compétence complète depuis le 1er janvier de l'assistance à la personne entre la petite enfance et le 4ème âge, a conféré au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du SICOVAL la charge de ses actions en permettant à toutes les communes, à travers une solidarité complète sur tout le territoire, de faire bénéficier leurs habitants des mêmes droits. De ce fait l'ancien SIVOS, qui gérait certaines actions, n'existe plus depuis le 1er janvier. Cette opération complexe a

entraîné pour le SICOVAL une augmentation importante du nombre de ses agents, qui passe d'environ 320 à près de 1 100).

Notre organisation des espaces naturels va se poursuivre, toujours avec la contribution du SICOVAL, qui a voté un plan de gestion des ramiers communaux ambitieux pour traiter ces espaces en partie « humides » de Clermont à Vieille Toulouse en passant par Goyrans et Lacroix Falgarde. Ce plan d'un montant de plus de 500 000 € sur 4 ans, prévoit un certain nombre d'actions visant à la fois à protéger ces espaces tout en permettant un accueil modéré de population. Dans ce cadre est prévu en 2013 la réalisation, en rive gauche de l'Ariège, d'un nouveau parking situé loin du hameau, qui devrait permettre en pleine saison une meilleure répartition des visiteurs entre les deux rives, tout en protégeant les populations Clermontoises des nuisances éventuelles.

Dans le même but, l'Association « Confluence Garonne-Ariège », à laquelle nous participons activement, a déposé auprès de la Région la demande de classement en RNR (Réserve Naturelle Régionale) des terres situées en bordure des fleuves de Clermont à Toulouse. Le résultat devrait intervenir d'ici la fin 2013.

Enfin, pour terminer l'opération commencée avec la pose de panneaux indiquant les chemins, vous recevrez d'ici quelques semaines la plaque portant le numéro de votre maison que vous devrez apposer près de la boîte aux lettres. Ce long et difficile travail de repérage a été réalisé par Françoise GREBILLE que les uns au les autres ont dû voir passer en courant ou à vélo pour mesurer les distances. Je tiens ici à la remercier pour cela. Au moment de clore ce billet je vous renouvelle à toutes et à tous, mes plus sincères et chaleureux vœux de Bonne et Heureuse Année !

Compte rendu du conseil municipal du 05 septembre 2012

Présents : S.Attali, G. Barichello , D.Zanchetta, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, G.Massat,
Excusés : G.Baillé, C. Lesage, L. Tribouloy-Lainard.

La séance est ouverte à 19h

Approbation du compte rendu du précédent conseil
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Déclaration d'intention d'aliéner vente maison en zone U
A l'unanimité il est décidé de ne pas user du droit de préemption sur la parcelle concernée, située sur le chemin des Crêtes.

Séance levée à 19h15

ETAT CIVIL

Décès :

Florence, Régine, Odile MORIN, épouse TABERT
le 10 octobre 2012.

Mariages :

Christian, Edmond, Roger DURAND
et Christiane, Fernande, Emilie FAURE
le 10 novembre 2012.

Tony, Daniel FARGEAS et Mandy, Fabienne LAMOTHE
le 28 décembre 2012.

Compte rendu du conseil municipal du 03 octobre 2012

par Corinne Lesage

Présents : D.Zanchetta, S.Attali G.Baillé, G.Barichello, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L. Tribouloy-Lainard.

La séance est ouverte à 21h15

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 septembre 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Bilan de la saison estivale au Ramier et perspectives pour l'été prochain

L'équipe locale de veille a tenu trois réunions durant l'été (en juin, en août et mi-septembre) pour assurer le suivi des bords de l'Ariège entre Clermont et Lacroix Falgarde. Ces concertations ont réuni des représentants du SICOVAL, les deux agents de veille, le garde champêtre de Clermont, des pompiers, des gendarmes et des élus des trois communes concernées (Clermont le Fort, Goyrans et Lacroix Falgarde). Françoise Grébille présente un bilan globalement positif. On constate une meilleure répartition des visiteurs sur les différents sites de baignade, ce qui facilite la gestion des véhicules. Le parking créé au Ramier apporte entière satisfaction, il n'y a pas eu cette année les débordements observés les années précédentes. Françoise Grébille ajoute que la fréquentation des bords de l'Ariège était également plus étalée dans le temps (semaine et week-end). Elle a présenté un pic en août, période pendant laquelle le garde champêtre a dû verbaliser 78 véhicules, contre 14 en juillet.

Il reste cependant quelques questions à régler :

- Problèmes avec les véhicules mal garés : quelques véhicules se trouvent parfois sur des parcelles privées près du Ramier. Sur le Chemin de la Riverotte, les véhicules sont garés des deux côtés et empêchent la circulation des camions. Il est souligné que l'accès aux pompiers est dans ce cas très difficile et qu'il ne faudra

autoriser le stationnement que d'un côté à l'avenir. Daniel Zanchetta signale également que les bordures de la route ne sont pas assez dégagées, ce à quoi il faut remédier. Il ressort de cette discussion qu'il est urgent de mettre en œuvre le projet de parking à La Riverotte.

- Baignade : quelques incidents sont survenus cet été. Il est évident que la zone de la cascade du Ramier demande beaucoup de vigilance. Des débats s'engagent au sein du conseil au sujet de la zone d'interdiction de baignade suite à la demande du garde champêtre de la réduire. D'autre part, Françoise Grébille signale que des personnes sautent du pont dans l'Ariège ce qui est très dangereux. Il est décidé de prendre un arrêté pour l'interdiction de ces sauts.
- Feux : les feux sont interdits par arrêté préfectoral du 15 juin au 15 septembre dans tout le département. Le garde champêtre a dû intervenir auprès de personnes qui se montraient imprudentes.
- Ordures : des ordures ont été déposées aux Fraysses et à La Riverotte, il est urgent d'installer des poubelles.

3- Point sur la rentrée dans les écoles

Au niveau du RPI, une classe a été fermée comme prévu à l'école d'Aureville, les effectifs des 4 classes restent satisfaisants. Les horaires ont été légèrement modifiés pour optimiser le ramassage scolaire. La navette qui dessert les écoles d'Aureville et de Clermont conduit également des enfants clermontois au collège M.Doret du Vernet. Cette nouvelle organisation qui demande quelques efforts d'adaptation, apporte satisfaction en particulier aux familles qui se trouvent dans le secteur de la Marquemale desservi désormais par la navette.

La nouvelle école maternelle de Goyrans a été inaugurée le 28 septembre. Les travaux ont été terminés pendant l'été et l'école était prête pour la rentrée à la grande satisfaction de tous : parents, enseignants et élus. L'école est très agréable et fonctionnelle selon l'avis de tous.

4-Numérotation des habitations

Deux types de numérotation sont proposés : soit une numérotation séquentielle, soit une numérotation en fonction de la distance en mètres par rapport au début de la voie. Après discussion, il est décidé de mettre en place un système mixte selon les lieux. Il sera aussi tenu compte de la numérotation existante dans les communes limitrophes.

5- Délibération modificative budgétaire n°3

En fonctionnement il convient d'inscrire 19 013 € en entretien de voies afin de prolonger le piétonnier du Chemin des Crêtes. Cette section s'équilibre avec un montant de 11 146 € En investissement des transferts d'écritures entre les articles budgétaires n'entraînent pas d'incidence financière

La délibération modificative budgétaire n°3 est acceptée à l'unanimité

6- Délibération concernant la demande d'autorisation de démolition de bâtiments

La proposition de soumettre la démolition à autorisation d'urbanisme est acceptée à l'unanimité.

7- Remboursement de frais d'un élu

Il s'agit des frais de déplacement d'un élu pour se rendre au congrès des maires. La proposition obtient 9 voix favorables et une abstention.

Questions diverses

- La somme de 1200€ est versée au titre des frais irrépétibles à la CARPA suite au recours d'un administré, la commune n'ayant pas fait appel.
- L'augmentation de la taxe foncière devrait être compensée par la baisse de la taxe d'habitation. Le cas des personnes exonérées de la taxe d'habitation a été soulevé.
- Suite à la démission de Michel Portolan, Daniel Zanchetta devient le nouveau président du comité consultatif « agriculture et environnement ».

La séance est levée à 23h50

Compte rendu du conseil municipal du 23 novembre 2012

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L. Tribouloy-Lainard
Excusés : G.Baillé G. Barichello.

La séance est ouverte à 21h15

Ajout de points à l'ordre du jour

Daniel Zanchetta demande l'autorisation au conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :
Revalorisation de deux loyers communaux.
Désignation de 2 délégués au Comité « bassin de vie .
Demande de subvention concernant la réparation de la toiture de l'église.
Approbation du compte-rendu de la réunion publique du 14 novembre.
Présentation du PIAF.
L'ajout de ces différents points est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil du 3 octobre

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération concernant le remplacement du personnel communal

Il est nécessaire de passer une convention permettant de recruter du personnel pour les besoins occasionnels de remplacement du personnel communal. Approbation à l'unanimité

Création du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 18/01/2013

.Ce poste doit être ouvert en prévision de l'avancement de grade de l'agent, qui sera effectif après accord de la CAP, qui se réunira en janvier.
Demande de subvention concernant les portails de l'atelier technique des Claux. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire les demandes de subvention à partir De deux devis d'un montant global 6 071.30 € TTC

Demande de subvention concernant la remise en état des bornes d'incendie

Point reporté au prochain Conseil, dans l'attente d'un devis demandé auprès du SMEA

Délibération concernant l'indemnité du trésorier.

Il est décidé à la majorité (1 abstention) d'accorder cette indemnité dont le montant pour notre commune s'élève à 348,59€.

D B M n°03 et 04 de 2012

D B M 03 Des virements de crédits en fonctionnement sont opérés pour un montant total de 38 725 €, alors qu'en investissement des inscriptions pour un montant total de 44 982 € sont inscrits.

D B M 04 Des régularisations d'écritures demandées par la trésorerie ont été réalisées pour un montant de 5 254 € en fonctionnement et 23 818.88 € en investissement.

Renouvellement des Comités Consultatifs

Pour chaque comité, le nombre de candidatures reçues est inférieur ou égal au nombre de places à pourvoir. Il est décidé à l'unanimité d'accepter tous les candidats. Les membres nommés sont donc

* Au comité « agriculture et environnement » présidé par Daniel Zanchetta :

Arène Catherine, Argouse Francis, Brustel Hervé, Delpy Patrick, Durot Laurence, Drouet Louis, Laguens Jean-Pierre, Lagacherie Gérald, Surin Philippe (rappel des élus : Gilles baillé, Françoise Grébille, Gilles Massat).

* Au comité « patrimoine », présidé par Serge Attali :

Arène Thierry, Boudon Gérard, Grebille Bruno, Lagacherie Gérald, Paillette Philippe (rappel des élus : Gilles Baillé, Philippe Grivet, Gilles Massat).

* Au comité « communication », présidé par Ginette Barichello :

Boudon Gérard, Brustel Christiane, Dombrowsky Catherine, Paillette Annick, Verdot Gérard (rappel des élus : Serge Attali, Corinne Lesage).

* Au comité « animation et vie associative », présidé par Robert Carraretto :
Brustel Christiane, Delpy Patrick, Dombrowsky Catherine
(rappel des élus : Françoise Grébille, Laurence Triboulloy).

Faute de candidats, le comité "vie scolaire" est provisoirement mis en sommeil

Convention de passage « boucle de Notre dame »

Le sentier de randonnée, entretenu et balisé par le SiCOVAL, passe en partie sur des parcelles privées ; une convention a été signée en 1993 entre la FFRP et certains des propriétaires. Il s'avère nécessaire soit de la réactualiser, soit de faire l'acquisition de l'emprise du chemin. Après discussion, le Conseil opte pour la remise à jour de la convention de passage. Monsieur le Maire se chargera de contacter tous les propriétaires concernés.

Délibération nommant le chemin du Fort.

La partie de voirie allant du carrefour près de l'école au carrefour en face du chemin de la Tchéline ne porte actuellement pas de nom ; or il est nécessaire de nommer cette voie, sur laquelle se trouvent 4 habitations. Sur la suggestion d'une habitante, il est proposé d'adopter l'appellation « chemin du Fort ». Une discussion a lieu pour savoir si le nom sera donné à la totalité de la voie, ou bien seulement à la partie comprise entre le carrefour de l'école et le parking. Il est décidé à la majorité (1 abstention) de nommer « chemin du Fort » la totalité de cette route.

Numérotation des habitations

Françoise Grebille présente au Conseil les propositions de numérotation concernant les différents chemins de la commune. Selon les secteurs, la numérotation sera soit linéaire (le numéro correspondant à la distance en mètres depuis le début de la voie) soit séquentielle (les numéros se suivent de 2 en 2 avec des nombres pairs côté droit et impairs côté gauche).

Cette solution a été choisie en zone agglomérée (impasse du Bois-Grand, Oustalets, chemins des crêtes et de Badel, hameaux du Fort et des Fraysses). Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, il a également fallu tenir compte de la numérotation existante sur les voies que nous partageons avec les communes limitrophes. Le travail est maintenant presque achevé, et toutes les habitations de la commune vont se voir attribuer un numéro d'ici le début de l'année 2013. Rappelons que ceci a été fait essentiellement pour répondre à une demande émanant à la fois des services de la poste et des secours

Revalorisation de deux loyers communaux (point rajouté à l'ordre du jour)

Il s'agit d'augmenter les loyers lors de l'échéance du bail , selon l'indice de référence des loyers, comme prévu par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989. Cette augmentation est approuvée à l'unanimité

Désignation de 2 délégués au Comité « bassin de vie » (point rajouté à l'ordre du jour)

Gilles Massat a déjà participé à plusieurs réunions du Comité « bassin de vie » ; cette structure qui est en train de se mettre en place au sein du SICOVAL doit permettre aux communes d'un même secteur de travailler ensemble et de fédérer leurs moyens humains ou matériels. Afin de formaliser un peu plus le Comité, chaque commune doit désigner deux délégués. Gilles Massat et Françoise Grebille, candidats, sont élus à l'unanimité. Gilles Massat a par ailleurs accepté de piloter le groupe de travail « communication » au sein du Bassin de vie, qui est présidé par Georges Saleil, élu d'Aureville et vice-président du SICOVAL

Demande de subvention concernant la réparation de la toiture de l'église (point rajouté à l'ordre du jour)

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire les demandes de subvention sur la base d'un devis de 932.52 € H.T.

Approbation du compte-rendu de la réunion publique du 14 novembre (point rajouté à l'ordre du jour)
Ce compte-rendu, qui a été rédigé par les techniciens du SICOVAL est validé sans observation à l'unanimité.

Présentation du PIAF
Le Plan Intercommunal d'Aménagement Foncier a été établi afin que chaque commune se positionne sur l'acquisition du foncier dans le cadre du PLU. Après discussion, il est décidé à l'unanimité que la commune se porterait acquéreur des terrains à urbaniser situés dans la zone du Fort. Il s'agit en effet d'un secteur extrêmement sensible, et donc pour lequel il est souhaitable d'avoir une maîtrise maximum.

Questions diverses
Françoise Grebille suggère la tenue d'une réunion publique afin d'informer les habitants de la Riverotte des propositions établies dans le plan de gestion des Ramiers. Monsieur le Maire ayant récemment reçu une délégation de riverains, ceux-ci ont reçu des informations sur l'avancement du projet, donc une telle réunion n'est probablement pas nécessaire à ce jour.

Vœux et galettes

par Ch. Brustel

Dimanche 6 janvier 2013, monsieur le maire et son Conseil Municipal invitaient tous les clermontois à la présentation des vœux pour la nouvelle année.

Nous étions presque une centaine dans la salle des fêtes pour écouter le discours de Daniel, notre maire et celui de Muriel notre conseillère générale, tous deux attentionnés et chaleureux pour souhaiter le meilleur à leurs administrés. Emilienne Poumirol, notre députée était excusée. Plusieurs élus des communes voisines étaient présents ainsi que les représentants de la gendarmerie de Castanet, et des présidents d'associations de Clermont le Fort. Mr le curé, en déplacement à Paris, s'était excusé.

Pendant près de deux heures de retrouvailles, de bises à droite, bises à gauche, de bavardages, de récits divers, de compliments, les multiples galettes, les plats de délicieuses oreillettes, les friandises et les nombreuses bonnes bouteilles ont diminué, diminué, diminué...

Vous l'avez compris, c'était une bien sympathique soirée des vœux !

Daniel Zanchetta reçoit la plaque du Conseil Général portant la devise de la République

Compte-rendu de la réunion publique sur L'élaboration du PLU de Clermont-le-Fort 14 novembre 2012

L'objet de la réunion a été de présenter le PADD de Clermont le Fort ainsi que les grandes lignes des projets de règlement graphique et de règlement écrit au public.

Après une introduction rapide de M. Le Maire, les techniciens du SICOVAL ont parcouru l'ensemble de la présentation (cf. pièce jointe).

A la fin de la présentation, l'ensemble de la cinquantaine de participants a pu poser toutes leurs questions à Daniel Zanchetta, Gilles Massat (mairie de Clermont le Fort), et Sabrina Rey et Fabien Renoux (SICOVAL).

Les premières questions ont concerné **la zone AUh du Fort ainsi que la zone AUe** à côté de l'école. La protection des vues et des paysages, la valorisation du patrimoine existant sont des préoccupations qui ont été mises en avant. La question de la bonne prise en compte de ces enjeux ainsi que de la bonne décision de l'implantation ont été des sujets d'inquiétudes.
M. Le Maire rappelle à ce sujet que les emplacements de ces zones ont été longuement étudiés, avec plusieurs hypothèses, y compris de l'autre côté de la route. Ces réflexions ont eu pour principal interlocuteur l'Architecte des Bâtiments de France, qui n'a accepté que la localisation proposée dans le projet de zonage.
En outre, Gilles Massat précise que la zone AUe a été très largement diminuée par rapport à la zone NA du POS et que

le projet d'équipements publics sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Il a également rappelé que les personnes publiques associées, et notamment la DDT et le SMEAT ont demandé lors de la réunion PPA du 07 septembre 2012, que le secteur du Fort soit ouvert en premier, puisqu'il est localisé en continuité du centre-bourg et qu'il bénéficie de l'assainissement collectif. Il a été trouvé un compromis : la servitude projet, qui bloque la constructibilité pendant 5 ans maximum, dans l'attente de la mise en place d'un projet.
La protection des paysages sera bien sûr le premier critère, garant de l'intégration du projet, c'est pourquoi la commune a mis en place cette servitude de projet afin de pouvoir prendre le temps de construire un projet réfléchi et partagé. Rien ne se fera sans modification du PLU, rien n'est encore décidé.

D'autres questions ont concerné la **zone AUh de Bois Grand et Tailladettes**. Les personnes ont évoqué un manque d'informations quant à son aménagement.
M. Le Maire rappelle tout d'abord que la localisation de ce secteur a fait l'objet de plusieurs hypothèses, notamment en raison de questions de qualité des terres agricoles. C'est pourquoi un diagnostic agricole a été demandé à la chambre d'agriculture, et que ses conclusions ont conduit à changer l'emplacement de certaines zones AU vers Bois Grand / Tailladettes.
En ce qui concerne les circulations M. Le Maire explique pourquoi un maillage via la raquette du lotissement existant est intéressant en termes d'aménagement global de ce nouveau secteur. Certaines personnes estiment que ce maillage peut conduire à une déviation de la RD existante, et ce aux dépends de la sécurité et de la tranquillité actuelle quartier.

Ce sont ensuite les questions liées à **la protection de l'activité agricole** qui ont fait débat.
Certains intervenants estiment que le projet de PLU ne prend pas suffisamment en compte cette problématique. Il est rappelé et précisé certains éléments techniques qui ont été travaillé et intégré dans le PLU et qui vont dans le sens d'une meilleure protection de l'espace agricole, surtout par rapport au POS.
Il est également expliqué les différences entre les zones A et N, et les règles liées aux espaces boisés classés.
Il est estimé par certains intervenants que des parcelles agricoles cultivées se situent en zone N du PLU. Il est expliqué comment le zonage a été fait et comment le Grenelle II exige de prendre en compte dans le zonage les corridors écologiques. C'est pourquoi certaines parcelles peuvent se trouver en zone N, sans que leur vocation agricole ne soit ni remise en cause ni contrainte.

Une question a concerné **l'application du L.123-3-1** (le changement de destination de bâtiments agricoles). Il est précisé l'application technique de cette possibilité offerte par le code de l'urbanisme et rappeler qu'elle ne constitue pas une obligation mais une opportunité.

Enfin, M. Le Maire aborde le sujet de **la future zone d'activités**, mais personne ne souhaite poser de questions. La parole est donnée à V. Raynaud, de la Cemex, qui explique le projet de transférer les activités de vente de granulat sur le secteur AUa0 nord.

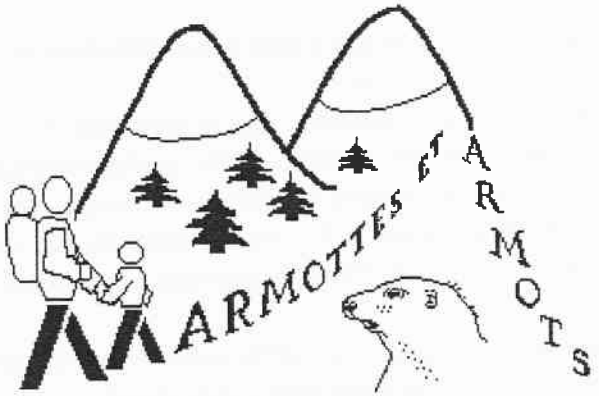

par Anne Delpy et Gis Poulet

Après les Trois Seigneurs, nous avons poursuivi nos pérégrinations pyrénéennes automnales juste de l'autre côté de la route, au Port de l'Hers. Eh bien, dans notre groupe ce jour-là, outre les jeunes membres vaillants du BASC d'Aureville et leurs parents que nous avions conviés pour une sortie facile, une poétesse était parmi nous... Je vous livre ici ses impressions de cette charmante balade qui venait clore les vacances scolaires de la Toussaint.

Le Mont Ceint vu par une jolie plume, Gis Poulet

...Tarascon puis, à gauche Vicdessos, le Port de l'Hers et ascension du Mont Ceint (ou Pic Girantes) en face des Trois Seigneurs

Au départ, les belles histoires commencent par : il était une fois MARMOTS MARMOTTES...

Il y avait des brumes qui nous faisaient ambiance... comme dans un film « Le Seigneurs des Anneaux »,
un cache-cache avec les sommets qui émergent de la mer de nuages, des paysages très changeants ;
une crête découpée tel un croissant de lune offert aux gourmands du ciel, vue en contre-bas ; et puis à droite, le

Valier fier et fort accompagné de son petit, se voile, se dévoile...

Un massif enneigé aux parois étincelantes d'humidité, ruisselantes s'impose en face,
en arrière les 3 Seigneurs discrets, bienveillants, nous surveillent en silence.

À gauche, le sentier serti de rhododendrons où les enfants sont les premiers en grimpette tranche par sa couleur noire terre mouillée,
une vallée lointaine mais si claire que l'on y voit des châteaux d'eau et des façades d'habitations bien blanches à la lumière oblique.

Il y a des couleurs d'automne chaudes et gaies ; comme du miel et du pourpre dans les forêts, vues offertes et confisquées aussitôt... par des spots imaginaires qui s'allument et s'éteignent au théâtre du ciel ;
des éclaircies, un coup de vent, et à l'arrivée au sommet, une surprise : un isard si élégant qui gambade sur une prairie verte en contrebas,
puis vient un vautour fauve le temps du pique-nique, nous survoler, majestueux jusqu'au bout des ailes, pas intimidé du tout, et même bien curieux de nous savoir sur son territoire,
et il repartira nous laissant bouche ouverte par son vol d'approche inespéré et ses passages circulaires à notre aplomb...

Une vue sur un lac en face de nous avec son reflet de surface et des sauts de poissons qui brillent au soleil... au lointain... comme un rêve...

Une averse à la descente, rien de méchant, sur la version courte aller-retour, cool pour ne pas avoir mal aux genoux dans les escaliers de rochers....retour à la case départ, c'est le monde tout aussi réel d'en bas... On récupère les plus courageux du groupe descendus du sommet, plus bas, dans une

version de balade en boucle non fermée, plus boisée, plus sportive, pour profiter plus longtemps de l'Ariège.

C'était beau... Ah ces Pyrénées !!! De vraies magiciennes !!!

Après le Mont Ceint, la magie a continué à opérer pour la fin de l'année. Avec un camp de base à Castet d'Aleu en Ariège, dans une charmante auberge au bord de l'Arac, nous avons pu profiter de la vallée du Garbet... Après une belle journée en skis de fond et raquettes, nous avons terminé l'année sous le soleil. Au départ d'Aulus les Bains, nous avons cheminé jusqu'au cirque du Garbétou en franchissant le plateau d'Agneserre enneigé. À l'issue d'une montée dans une riche hêtraie, l'arrivée au cirque a déclenché des cris d'admiration. Après un retour un peu acrobatique pour certains dans une variante sportive, l'année s'est conclue autour d'un dîner élaboré et par des chants tard dans la nuit.

Si vous êtes intéressés par nos activités, **Samedi 19 janvier**, nous organisons notre **Assemblée Générale** annuelle à **17H45**. Au préalable, une marche locale au départ du parking du village sous la mairie à 14h45, et en clôture, un goûter surprise. Nous aborderons les rapports moral et financier, mais aussi les prochaines dates de sortie, et recueillerons les bonnes idées et les souhaits de chacun.

Vous pouvez aussi visiter la page des associations du site Web de la mairie : (http://mairieclermontlefort.free.fr/vie_associative_clermont/index.html) ; nous y affichons les dates des sorties et éventuellement les destinations. Vous pouvez me contacter par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

DU COTE DE LA MATERNELLE

par Hélène DERS

Après les vacances de la Toussaint et pendant six semaines, un nouveau programme s'est offert aux enfants : se répartissant la matinée, ils ont pu faire du sport. Pour la classe de Philippe, le lundi, les enfants ont effectué un « parcours », différent chaque lundi. Exemple : monter à une échelle, redescendre, enjamber des chaises, rouler sur un tapis et finir en sautant à pieds joints dans des cerceaux. Le second groupe monte sur une échelle, glisse sur un toboggan, passe sous des tables. Je ne vous cache pas que les premières fois les enfants ne savaient pas qu'il fallait attendre son tour, rester dans son groupe etc... ! Le mardi, ils ont découvert qu'on pouvait faire des rondes, mimer et s'amuser rien qu'en écoutant des chansons enfantines. Le jeudi les petitouts s'amusaient avec des balles, toutes différentes, des cerceaux, des cordes à sauter, des foulards etc...et le vendredi on faisait des jeux collectifs. Pour les autres classes, c'était tout aussi amusant, mais évidemment, adapté à leur âge.

Début décembre arriva rapidement ! Première chose, sortir le sapin. Les enfants mettaient une boule chacun, les adultes les aidant pour les guirlandes et la classe de Pascale ajoutant la touche finale, à savoir décorer les deux portes d'entrée. Tout cela sans oublier quelques chants de Noël appris et révisés tous les matins par les trois classes et l'accrochage au plafond des décors réalisés par les plus grands. Les grandes villes peuvent nous envier : notre école était prête à recevoir le vieux bonhomme. De plus les enfants ont confectionné pour la maison divers objets pour décorer le sapin et la table et une jolie carte de Noël.

Le 14 décembre, toutes les classes prirent le bus pour aller écouter un mini concert : « The Wackids », à la salle Nougaro à Toulouse. Trois jeunes composaient ce groupe. Musique un peu forte pour les plus petits, mais certains enfants ont bien dansé, debout entre les sièges, avec un rythme incontestable.

Le 20 décembre, les convives inscrits à la cantine purent apprécier le repas de Noël du SIVURS, toujours adapté

et bien calculé suivant l'âge, et nous n'avons pas oublié d'ajouter notre touche personnelle : mettre sur les tables une nappe de fête en papier.

Le 21 décembre, après une sieste bien méritée, quelques tables étant bien décorées de clémentines, bonbons, jus de fruits, chocolat chaud, le Père Noël arriva, laissant comme chaque année son traîneau et ses rennes brouter derrière la mairie, et apportant des jeux pour la récréation.

Je ne pouvais finir cet article sans vous dire que la varicelle s'est « invitée » comme chaque année, réduisant la classe de Philippe de moitié ! On croyait pourtant qu'il n'y aurait pas eu d'absence les derniers quinze jours. Pas du tout ! Gastro, rhume et tous les petits microbes hivernaux se sont imposés.

Voilà encore une année passée. Bonne année 2013 à tous

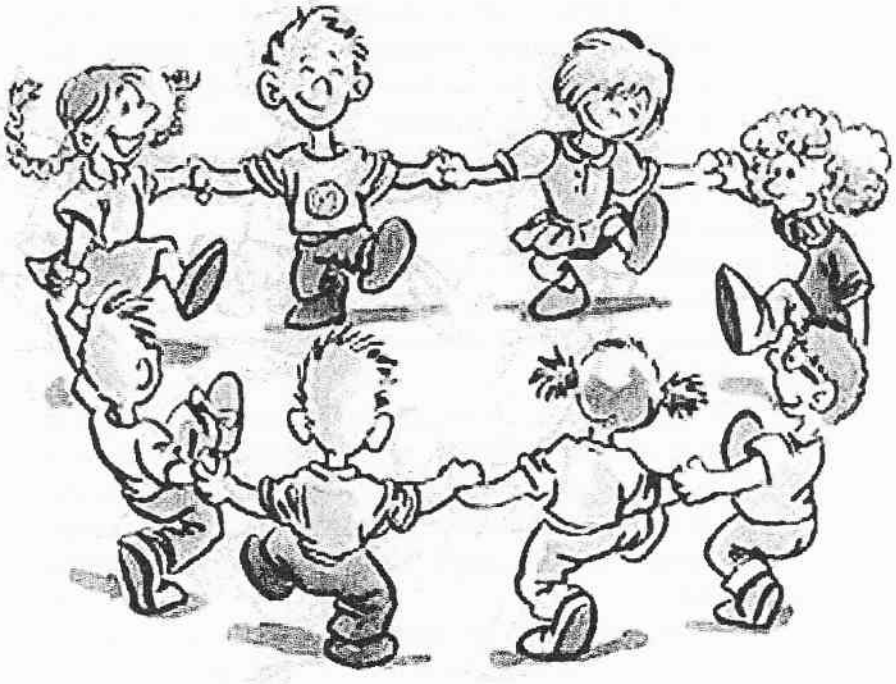

NOEL DES ENFANTS

Ce dimanche 16 décembre, comme tous les ans, le Père Noël est passé par Clermont et Aureville. Les festivités ont débuté par un spectacle dédié aux enfants (mais aussi aux grands ...)

Contes à frissonner

par la Compagnie **chats pitres** et **rats conteurs**

Cette mise en scène originale intégrant à la narration les techniques du dessin et de la jonglerie a émerveillé nos petits bambins.

Sitôt le rideau tombé, le Père Noël est arrivé, la hotte remplie de friandises cachées dans des bonnets de circonstance.

C'est dans sa deux CV « dernier cri », toute décorée pour l'occasion, qu'il a entraîné le cortège des villageois jusqu'à Aureville.

Là encore, de nombreuses surprises nous attendaient avec la distribution des cadeaux pour les petits, la dégustation de pâtisseries très variées, et, pour les plus grands, celle du vin chaud, toujours très apprécié.

Enfin, les enfants ont pu, grâce au marché de Noël, organisé par les maîtresses d'Aureville, faire admirer leurs petites œuvres d'art confectionnées à l'école.

Ainsi donc, tout le monde a pu profiter une année de plus de cette journée conviviale et chaleureuse qui réunit petits et grands de nos deux villages voisins.

L'an prochain cependant, nous aurions besoin de l'investissement d'autres adultes dans cette organisation afin que la fête puisse être renouvelée.

N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes pour cela !

Caroline, Florence, Valérie et Viviane.

Cérémonie du 11 novembre 2012

par Serge ATTALI

Comme chaque année, notre commune a tenu à commémorer tous les combattants morts pour les guerres au service de la France. Cette cérémonie est toujours empreinte de dignité et d'une émotion difficile à contenir tant les souvenirs de toutes les guerres passées sont encore vivaces dans nos esprits. Cette année, c'est Gilles MASSAT , Maire adjoint, qui a officié en l'absence de notre maire qui avait tenu à s'excuser auprès de la population. Une assemblée relativement importante constituée des fidèles habitués avait apporté son soutien à cette manifestation d'une haute valeur symbolique et se pressait autour de Gilles et de nos deux anciens combattants d'Afrique du Nord en la personne de Guérino BARDELOTTO et Pierre GAUBERT. Après que ceux-ci eurent déposé la gerbe traditionnelle devant la plaque commémorative du Fort, Gilles a donné lecture de la lettre écrite par notre nouveau Ministre des Anciens Combattants, Kader ARIF, élu de notre circonscription. Une minute de silence clôturait la cérémonie sobre mais émouvante avant que l'ensemble des participants se retrouve au Restaurant « Le grain de Sel » où notre ami Jérôme avait préparé un apéritif bien réconfortant offert par la Municipalité. C'était aussi un instant de convivialité partagée, très apprécié par tous et l'occasion de rencontres sympathiques et animées.

Soyons encore plus « écocitoyens »

par serge ATTALI

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, avant les vacances, une enveloppe du SICOVAL relative aux changements intervenus depuis le 7 janvier en matière de collecte des ordures ménagères, ainsi que le calendrier des collectes particulières pour l'année 2013 adapté à notre commune.

Vous avez sûrement noté que le ramassage des ordures ménagères avait lieu maintenant le mercredi **MATIN** ce qui vous amène à devoir sortir vos containers le mardi soir, et à les rentrer le mercredi soir.

Concernant l'apport volontaire dans les colonnes de ramassage pour le tri sélectif situées près de l'école, vous pouvez maintenant améliorer votre qualité « d'éco citoyen » en triant encore plus vos déchets avant de déposer les « restes ultimes » dans votre bac gris. En effet il est demandé à compter de ce début d'année, de collecter tous les emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols bien vidés, barquettes alu, canettes alu....) et de les déposer dans l'une des deux colonnes dédiées aux emballages plastiques (uniquement bouteilles et flacons bien vidés avec ou sans bouchon). Le tri est ensuite fait mécaniquement.

Cette politique mise en place par le SICOVAL vise à rationaliser cette compétence et à diminuer les dépenses de collecte et de traitement des ordures ménagères, en amenant les citoyens à réduire au maximum la quantité de déchets « ultimes » traités en incinérateur à Bessières. Il faut savoir que le nouveau marché en vigueur depuis le 1er janvier a été signé pour un montant supérieur de 600 000 € par rapport au marché précédent. Il est donc dans l'intérêt financier et environnemental de tous les habitants du SICOVAl de participer utilement et efficacement à cette ambition de réduction des déchets « ultimes ».

Les colonnes d'apport volontaire sont vidées régulièrement par le prestataire à notre demande, mais il est possible qu' un retard dans la collecte entraîne parfois une saturation des containers. Dans ce cas, pour éviter des dépôts « sauvages disgracieux», il vous est demandé de reporter votre apport.

Bien entendu, les déchetteries de Ramonville, Montgiscard et Labège restent à votre disposition pour les autres déchets de toutes sortes, sauf rares exceptions. **(voir tous les détails dans votre calendrier 2013 édité par le SICOVAL).**

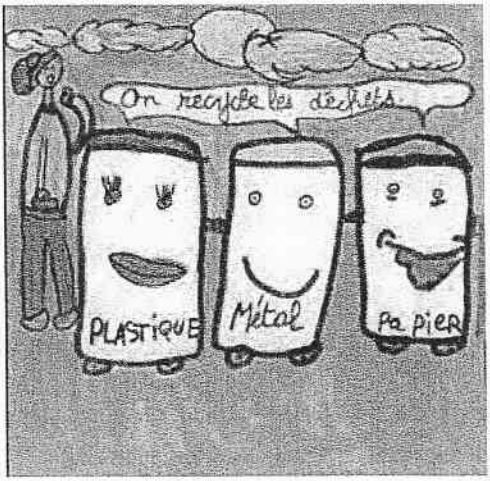

RAPPEL

Rappel du changement horaire pour la Collecte des ordures ménagères :
Sortir le bac le <u>mardi soir</u>,
et le rentrer après le passage de la collecte.

Caminarem au travail et à l'honneur

par Philippe Paillette

Le 24 novembre 2012, c'est encore à Mazères que Caminarem a tenu son A.G., parce que nous y avons beaucoup travaillé, qu'il est toujours agréable de faire découvrir aux nouveaux le Domaine des Oiseaux ou le Musée de l'Hôtel d'Ardouin, mais surtout parce que la belle salle Phoebus, avec ses grandes arcades néo-gothiques, est assez vaste pour accueillir dans des conditions confortables une association toujours en expansion. En effet.une dizaine d'adhérents supplémentaires l'ont encore rejointe cette année et nous sommes désormais plus de 150 dont 91 étaient présents ce jour là. S'ajoutaient à eux de multiples invités, représentants de la municipalité de Mazères et de quelques autres communes ainsi que de plusieurs associations amies, de sorte que c'est une assistance nombreuse et attentive qui écouta le rapport de la Présidente Christiane Brustel faisant état d'un bilan assez impressionnant : 21 chantiers de débroussaillage effectués en 2012 sur 16 communes différentes, dont deux à Clermont, 152 kms parcourus par les baliseurs, participation active à de multiples manifestations. Est-ce l'évocation de toutes ces heures de travail qui nous avait ouvert l'appétit ? Toujours est-il qu'après avoir voté à l'unanimité l'approbation du rapport, élu un nouveau membre du Conseil d'Administration et réélu les 17 autres, tous les assistants ont vite fait de dresser les tables pour le traditionnel et savoureux banquet qui, entre chants, contes et saynètes, s'est longuement prolongé.

Cerise sur le gâteau : quelques jours après, la Banque Populaire Occitane de Balma attribuait à Caminarem l'un de ses quatre Prix de l'Initiative Occitane au titre de l'environnement. Nous étions plus de trente adhérents à entourer Christiane pour recevoir ce prix au cours d'une sympathique cérémonie, qui nous gratifié en outre d'un étonnant concert offert par deux jeunes jumelles pianistes handicapées, suivi d'un cocktail très généreux

Ainsi, que l'on travaille ou que l'on festoie, à Caminarem, c'est toujours dans la joie et l'amitié

TENNIS CLERMONTOIS

Etsi vous faisiez prendre l'air à vos raquettes de tennis ?

Notre club est affilié à la Fédération Française de Tennis depuis le 1er octobre 2012. Dès janvier 2013, et à chaque début d'année civile, le code d'entrée sur le terrain sera confié à tout adhérent qui règlera sa licence individuelle au Tennis Clermontois. En voici les tarifs :

* 29 € pour un adulte (dont 20,50 € seront reversés à la FFT)
* 19 € pour un jeune de 18 ans (dont 12,50 € seront reversés à la FFT)
* 12,50 € pour un élève du RPI (intégralement reversés à la FFT)
* Pour les joueurs de passage (licenciés ou pas)

- location du terrain : une semaine 10 €
- location du terrain : un mois 25 €

Tout joueur détenteur d'une licence FFT pour l'année en cours, dans un autre club, ne règlera que la partie « Tennis Clermontois » 8,50 € pour un adulte
6,50 € pour un jeune de moins de 18 ans
Il devra nous communiquer une photocopie de sa carte FFT de l'année en cours.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter : Thierry ARENE (président) : 06 86 96 38 78
Christiane BRUSTEL (secrétaire) : 05 61 08 56 45
c.brustel@wanadoo.fr
Claude SURIN (trésorier) : 05 61 08 54 06
Françoise GEREBILLE : 05 61 08 48 89
Ou la MAIRIE de Clermont-le-Fort : 05 61 76 29 45

Bonne année sportive !

Le point sur les travaux

par Serge ATTALI

En ce début d'année, le travail ne manque pas sur la commune et différents chantiers sont en cours ou prévus. Les prévisions de travaux de 2012 ayant pratiquement toutes été réalisées, c'est un nouveau programme qui commence.

Le cheminement piétonnier entre En sérié et Goyrans est maintenant achevé pour la première phase, à savoir la réhabilitation des fossés, la pose de buses sur 1 500 mètres incluant des regards à intervalles réguliers, le traitement des passages privés, le déploiement de géotextile et la finition en concassé (seconde partie) ou en terre de Sorrèze (première partie). Est prévue par la suite, courant février, la pose d'une dalle de revêtement en béton fibré sur toute la longueur, permettant la pérennisation de l'ouvrage qui a tendance à être envahi par les herbes et les broussailles. Ces travaux financés à part égale avec la commune d'Aureville ont bénéficié d'une importante subvention du Conseil Général. Restera à traiter la partie « enherbée » de la banquette séparant le béton de la chaussée sur le Chemin des Crêtes entre le carrefour avec la RD 35 et Goyrans qui fera l'objet de la plantation d'une haie étroite et peu haute pour rendre visible la séparation des voies et éviter si possible le franchissement par des véhicules

L'autre investissement en voie de réalisation concerne la commande de plaques numérotées pour parachever l'adressage des habitations.

Le maintien en état des bâtiments communaux et particulièrement des logements municipaux à usage d'habitation, nécessitera le remplacement des anciennes fenêtres, vétustes et mal isolées, par des menuiseries isolantes au cours du premier semestre.

Le chemin des Oustalets, qui présentait des problèmes de sécurité routière, va être sécurisé avec l'aide du service Routier du Conseil Général, une première phase ayant été déjà réalisée par la commune.

Les bornes incendie de la Marquemale et des Maridats vont être remises en état, suite à la demande du SDIS. Une nouvelle borne sera implantée sur la RD 68 pour assurer la défense du quartier du Bois Grand et des Tailladettes.

Une opération importante est en cours d'étude au SICOVAL qui en a la Maîtrise d'ouvrage sous contrôle de la commune dans le cadre du Plan de Gestion des Ramiers, opération qui concerne la réalisation d'une aire de stationnement en bordure de la RD 68 secteur de la Riverotte, pour permettre l'accès piétonnier à l'Ariège en rive gauche. Ce parking pourrait être réalisé au printemps 2013 par les services du SICOVAL si toutes les conditions sont réunies, afin d'être opérationnel avant la période d'été qui voit s'accroître la fréquentation des bords d'Ariège.

Concernant l'état des routes communales qui ont tendance à se dégrader, un programme de réfection à financer sur le Pool Routier est à l'étude. Il concerne principalement le Chemin de St MAURICE depuis le Fort jusqu'au croisement avec la Route de Venerque et le Chemin des Claux, qui présente régulièrement des affaissements et pour lequel des sondages vont être effectués. Pour la réfection complète du Chemin des Fraysses, le dossier est à l'étude au Conseil général dans l'attente de l'attribution d'une subvention, cette opération étant demandée en dehors du Pool Routier. Si nécessaire et au fur et à mesure des besoins, d'autres travaux ponctuels pourront également être pris en compte en cours d'année et traités par le SICOVAL dans le cadre de sa compétence, prise depuis 1 an .Resteront à poursuivre les travaux classiques et récurrents de maintenance en matière d'entretien des bâtiments et des espaces verts, assurés par notre agent communal.

Dernières nouvelles de Confluences Garonne-Ariège

Par Philippe Paillette

Le règlement de la future Réserve Naturelle est maintenant adopté, le dossier est bouclé et va être déposé à la Région avant la fin de 2012. Dans le périmètre de la Réserve sont inclus les territoires appartenant à 8 communes, à 2 intercommunalités, à l'Etat et à 28 propriétaires privés, soit, au total, 592 hectares. Ce n'est pas énorme, mais dans une zone déjà fortement urbanisée, c'est la garantie de voir préservé un certain espace de nature intacte, d'autant plus que les terrains restés en dehors de la réserve sont pour la plupart situés en zone inondable et donc inconstructibles.

Il faut saluer ici le travail effectué par Clara Bompard, chargée de mission , qui a contacté individuellement tous les propriétaires susceptibles de rejoindre la Réserve et qui avait organisé le dimanche 14 octobre, à l'intention de ceux qui ont accepté d'en faire partie, une visite guidée et commentée du ramier de Clermont. Quinze personnes avaient répondu à son invitation, parmi lesquels 8 propriétaires, Mr Laverty, Président de Confluences et maire de Lacroix-Falgarde, Mme Mahé, secrétaire de Confluences, les représentants de plusieurs communes, Mr Mangin de Vieille-Toulouse, Mr Caselatto de Pinsaguel et Serge Attali pour Clermont-le-Fort. Etaient aussi présents Mr Coll, maire de Pinsaguel, Mr Dutard du Sicoval et Christiane Brustel pour Caminarem.

C'était une visite très intéressante. Personnellement, pourtant voisin du Ramier depuis plus de 40 ans, j'ai beaucoup appris à cette occasion. Clara Bompard nous a fort bien expliqué à quoi servent les zones humides et comment elles tendent à disparaître, en raison en particulier de l'abaissement du lit de l'Ariège. Elle a commenté avec talent l'extrême biodiversité du lieu, nous faisant par exemple découvrir plusieurs « noyers d'Amérique », dont j'ignorais l'existence, étant sans doute passé vingt fois devant sans les remarquer particulièrement.

Après ces deux heures de promenade, un apéritif nous attendait au Fort, suivi d'un agréable buffet au cours duquel la conversation a, bien sûr, tourné autour de la future Réserve.

C'EST LE JEU

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012...

Evénement incontournable à Clermont, c'est le grand choix des jeux: ils peuvent être de plateaux, de cartes, de figurines, traditionnels, de réflexion, intelligents, crétins ou malins, d'ambiance, de stratégie, nouveaux ou anciens et ...

... Les amateurs sont venus choisir, tous les accros sont là...Le comité des fêtes vous en remercie ... Les animateurs de tables motivés et sympas sortent le nain jaune version bois d'époque, le time-line près du bar, le »nouveau jeu de Laurent », sous une caricature en expo, le tarot devant la cheminée, les dominos sous la fenêtre, le jungle speed à l'entrée, le cranium entre jeunes ... le plaisir de jouer éclate en rires après des silences réfléchis. Un aspect relationnel et social plane sous les grands abats jours neige de la salle,

La soirée est ouverte à tous, de 2 à 40 joueurs, de tous les âges, pour tous les gouts ... changer de table, découvrir le génie des inventeurs de jeux, varier les découvertes, apprécier la compagnie...

Les théières fument, les bières moussent associées au Picon, les bulles fraiches escaladent les parois de verre et s'éclatent au sommet des lèvres, et les jus de fruits vitaminés dopent les perdants...Ce bar est vivant comme une scène ouverte... Encore une ! Distribue ...

Entracte pour se restaurer avec les cèpes dans la soupe, les fromages de caractère, la mangue couleur soleil, la grenade écarlate, les fruits du marché partagés, une table magique : le piano de Jérôme ! Merci à notre enchanteur !

C'est quand le bonheur d'une prochaine partie ?

Inventaire à l'église

On sait que, selon la loi de séparation de l' Eglise et de l'Etat de 1905, les édifices religieux appartiennent aux communes, ainsi tous les meubles et objets qu'ils abritaient avant cette date. Mais tout ce riche patrimoine, qui intéresse les français comme lieu de vie liturgique, comme témoin de l'histoire et comme enjeu touristique est mis à la disposition des diocèses. C'est pourquoi, celui de Toulouse a jugé utile d'entreprendre un gros travail d'inventaire de tout ce que contiennent les églises de Haute Garonne et, lundi 14 décembre, Me Valérie Barbier, responsable diocésaine des arts sacrés , accompagnée de Mr Michel Fouet, son adjoint, et de plusieurs autres personnes, est venue visiter l'église de Clermont pour inventorier et répertorier son mobilier et les objets liés au culte. Alors que Jeanine Louis avait, dès la veille, remarquablement préparé la séance, à 9h.30 Serge Attali était là pour représenter la mairie, ainsi que Barbara Vié, Geneviève Durand Sendrail, Claude Surin, jean Claude Panassac, Annick et Philippe Paillette, qui passèrent la matinée à épousseter, nettoyer et classer ciboires et ostensoirs, vases, chandeliers, missels, antiphonaires et cent objets divers, à

étaler proprement vêtements et ornements sacerdotaux dans des tiroirs garnis de papier neuf, pendant que les responsables diocésains photographiaient et enregistraient systématiquement sur leur ordinateur tout ce qui avait été sorti d'une sacristie très encombrée, dont, il faut le dire, on connaissait mal le contenu. Le Père Léopold, qui était retenu par un office, est arrivé en fin de matinée, ainsi que Robert Carraretto pour relayer Serge.

A midi, comme il était prévu que le travail ne serait pas terminé, tout le monde se retrouva à la salle des associations de la mairie, où furent servis d'excellents plateaux repas du SIVURS offerts par la mairie. Là, les bavardages allèrent bon train, chacun y allant de son anecdote pour évoquer le passé ancien ou récent du village. Le repas se prolongea par la dégustation de la galette des rois, encore d'actualité. Puis, ce fut le retour sur le chantier pour parachever les derniers rangements et nous offrir le plaisir de pouvoir raccrocher dans l'église la belle copie du Corrège représentant « *Le mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie* »

Pour finir d'aménager cette sacristie, il faudrait envisager la pose de quelques étagères pour entreposer un assez grand nombre de vases, actuellement entassés sur l'ancien autel, qui avait été conservé, à juste titre, nous ont dit les responsables du diocèse.

Souhaitons que cette opération, aussi intéressante qu'utile, qui s'est déroulée dans une excellente ambiance de convivialité et de bonne entente, donne un nouvel élan au projet de restauration de l'église de notre village.

CLUB "IN VINO VERITAS"

PROGRAMME :

Lieu de la manifestation :
IN VINO VERITAS chez Didier Sanchez impasse du Bois Grand.

http://www.invinoveritastoulouse.fr

Le vendredi 18 janvier 2013 à 19h30 : **Les vins de Marcillac**

Le vendredi 01 février 2013 à 19h30 : **Deuxième verticale du château Bel Air Marquis-D'Aligre** en 14 vins : 1947, 1948, 1955, 1959, 1961, 1962, 1971, 1973, 1978, 1979, 1981, 1983, 1989, 2005.

Le vendredi 22 mars 2013 à 19h30 : **Verticale du domaine Charles Joguet en chinon en 24 bouteilles : 2009-1989.**

Le jeudi 11 et vendredi 12 avril à 19h30 : **Verticale de château de Fonsalette en "cuvée syrah" et "cuvée classique" (30 vins) de 2001 à 1985.**

Bulletin communal

L'AUTAN DE CLERMONT

N° 121

janvier 2013

Conçu par la commission « information » de
F. 31810 Clermont-le-Fort
Responsable : Ginette Barichello

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Serge ATTALI,
Christiane BRUSTEL,
Anne DELPY, Hélène DERS,
Françoise GREBILLE,
Corinne LESAGE,
Philippe PAILLETTE, Gis POULET,
Didier SANCHEZ,
Daniel ZANCHETTA,
et Caroline, Florence, Valérie, Viviane.

Montage de la maquette : Annick PAILLETTE
Couverture : dessinée par Philippe PAILLETTE
Réalisation : Imprimerie du SICOVAL, LABEGE.